



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL**  
**DE JORAT-MENTHUE DU LUNDI 7 octobre 2019**  
**(Peney-le-Jorat, grande-salle)**

---

Le Président, Frédy-Daniel Grossen, ouvre la séance à 20h00 et salue les membres de la Municipalité et de l'assemblée.

Il salue également la présence de Mme Dany Schaer, journaliste.

**00. Ouverture de la séance**

Le secrétaire procède à l'appel : 44 conseillers sont présents et 6 sont excusés. Le quorum est donc atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président demande s'il y a des remarques concernant les documents reçus et l'ordre du jour. Ce n'est pas le cas.

Le Président annonce que suite à la démission formelle de Monsieur Louis Pittet, il va modifier l'ordre du jour, pour y ajouter un nouveau point 01 bis. « Assermentation ». Le siège revient de droit au suppléant suivant ; Monsieur Christophe Conus, habitant de Villars-Tiercelin.

**01. Procès-verbal de la séance du 3 juin 2019**

Le procès-verbal du 3 juin 2019 suscite une remarque.

Bernard Joss, municipal, fait part qu'au point 07. « Communications 2<sup>ème</sup> partie » ; il avait annoncé que les escaliers de l'arboretum seraient remplacés par la protection civile et non la fondation de probation.

**Le procès-verbal du 3 juin 2019 avec la remarque prise en compte est accepté à l'unanimité.**

**01 Bis. Assermentation**

Le Président procède à l'assermentation de Monsieur Christophe Conus.

**02. Communications du Président**

Le Président n'a pas de communication particulière.

### 03. Communications de la Municipalité

Les informations suivantes sont données par les membres de la Municipalité :

Didier Schmid :

- **Travaux routiers à Villars-Tiercelin** : relate l'avancement des travaux et précise qu'ils avancent rapidement vu les bonnes conditions météorologiques. Il y aura une pause hivernale et la pose du revêtement final se fera au printemps prochain.
- **Arrêt CarPostal à Montaubion-Chardonney** : relate le dossier et précise que tout est prêt. Toutefois, à la demande du Canton, des carottages ont dû être effectués et suite à ces carottages, il a été relevé qu'il y avait seulement 5cm de revêtement. Dès lors, le Canton est en train de réfléchir s'il va profiter de l'occasion pour remettre une couche. Au vu de ce nouveau questionnement, les travaux sont repoussés au mois d'avril 2020.

Claude Racine :

- **Eglise de Villars-Tiercelin** : annonce des soucis d'humidité à l'intérieur du clocher ; une étude est en cours pour chercher une solution d'aération.
- **Collège de Peney-le-Jorat** : une visite des lieux a eu lieu ce soir avec les membres du Conseil. Il reste des travaux à l'extérieur (1<sup>ère</sup> couche de goudronnage, porte du garage, volets) ; les appartements devraient être disponibles dès le 1<sup>er</sup> décembre.
- **Conduite eau potable secteur Emetteur** : annonce que les travaux arrivent à bout touchant. Les travaux pour le revêtement final et le trottoir se feront ultérieurement. La toiture est presque terminée.

Line Gavillet :

- **Emetteur** : fait part que la mise à l'enquête a eu lieu il y a 10 jours et la solution pour le chauffage est une trappe.
- **Dossier déchetterie** : explique qu'au mois de juillet dernier, il y a eu une modification concernant la personne de référence au Service du développement territorial. Ce changement a été bénéfique, dans le sens que la Commune a des contacts plus faciles et réguliers ; une rencontre est fixée au 14 octobre prochain. La Municipalité va profiter de cette rencontre pour négocier la déchetterie telle que présentée et votée au Conseil (essayer de garder le projet initial).

### 04. Préavis 32-2019 Arrêté d'imposition 2020

Le Président demande si la Municipalité souhaite donner des informations complémentaires. Line Gavillet, Syndique, informe qu'elle n'a rien à ajouter.

**Le rapport de la commission des finances est lu par Marc Ducret, rapporteur.**

Le Président demande si une discussion préalable est souhaitée. Elle n'est pas demandée.

Le Président passe à l'examen de l'arrêté d'imposition, point par point.

L'ensemble du document n'amène pas de remarque particulière.

**Le Président met le préavis municipal 32-2019 « Arrêté d'imposition 2020 » au vote. Il est accepté à l'unanimité.**

## 05. Communications (2<sup>e</sup> partie)

Les informations suivantes sont données par les membres de la Municipalité :

Didier Schmid :

- **Antenne Sunrise** : annonce que le résultat de l'étude sur la « 5G » est repoussé pour la fin de l'année.
- **Changement de répondant au Service du développement territorial (SDT)** : comme annoncé au point 02., la commune de Jorat-Menthue a un nouveau répondant au « SDT » ; la Municipalité espère pouvoir profiter de la séance du 14 octobre prochain pour négocier certains points.
- **Règlement PGA** : l'urbaniste est venu présenter un projet de règlement concernant le PGA ; la Commune aura une bonne base de travail. Dès que possible, il annonce que la Municipalité convoquera la commission, mais à l'heure actuelle, c'est encore trop tôt car il attend encore des réponses. Monsieur Schmid espère qu'au mois de décembre prochain, il pourra donner plus d'informations.

Bernard Joss :

- **Sentier Handicap et Nature** : ce week-end a eu lieu l'inauguration de ce sentier Handicap et Nature, avec une partie officielle où des représentants de l'Etat et des communes y étaient présents. Monsieur Joss explique la réalisation de ce parcours riche en découvertes et dans le respect de l'environnement, développé il y a 10 ans par la Fondation de Probation Vaudoise « FPV ». Il profite de remercier Messieurs Michel Graz, chef d'atelier TIG et Roland Rapin, garde forestier, qui ont participé activement à sa réalisation.

Line Gavillet :

- **Le Cadratin** : rappelle l'exposition Burki et annonce une nouvelle exposition « Limonade suisse Brasil » d'Eric Mathyer, photographe, à l'occasion de la parution de son livre, jusqu'au 16 novembre 2019.

Madame la Syndique remercie chaleureusement Monsieur François Cornu pour tout le travail qu'il a accompli en tant que responsable de la « STEP » de Sottens. Effectivement, elle annonce qu'au printemps, Monsieur Cornu a fait part à la Commune de son intention de remettre son activité et il a donné sa démission pour la fin du mois de juillet après 27 ans de disponibilité au service de la collectivité.

Frédéric-Daniel Grossen revient sur l'inauguration du sentier Handicap et Nature et fait part que c'est un très beau parcours ; il le recommande vivement. Il ajoute que pour l'instant, il est important pour les personnes utilisatrices d'une chaise roulante de le prendre dans le bon sens car il n'y a pas assez de places d'évitements.

René Pernet précise que Monsieur Michel Graz, qui a été cité par Monsieur Joss ci-dessus, est un habitant de Peney-le-Jorat. Dès lors, il propose que la Commune lui fasse un courrier de remerciements.

Madame la Syndique acquiesce cette proposition.

## 06. Divers et propositions individuelles

Dante PiuZZi fait part que la déchetterie de Montaubion-Chardonney aurait besoin d'un bon nettoyage.

Jacques Bœuf explique qu'il a eu des soucis avec des renards autour de sa ferme. Il a pris contact avec le garde-faune pour qu'il vienne constater et enlever une bête morte, et pour réponse, le garde-faune lui a annoncé que ce n'était plus leur travail et qu'il s'agissait d'une tâche communale. Dès lors, il demande à la Municipalité si elle est au courant de cette nouvelle pratique.

La Municipalité n'est pas au courant.

Stéphanie Grimm raconte qu'elle a vécu une situation similaire et que le garde-faune lui a aussi répondu que ce n'était plus de leur ressort.

Jean-François Jatton informe que le service de la DGMR doit aller chercher ces bêtes mortes et confirme que les gardes ne viennent plus. La DGMR commence à avoir des appels privés.

Florian Nicolet demande si les râteliers prévus pour les vélos à l'arrêt de bus de Peney-le-Jorat pourraient être fixés.

Didier Schmid répond que ce travail était prévu ; il s'agit certainement d'un oubli.

Bernard Krieg a été ravi de visiter le collège de Peney-le-Jorat en préambule à cette séance. Néanmoins, il trouve qu'il y a un souci concernant l'énergie. Effectivement, il a eu différents contacts avec le mandataire chargé des travaux, notamment concernant l'installation de chauffage. De ces discussions, il a appris que la Commune n'installerait pas un processus de relevé à distance de ces différentes consommations. Il exprime qu'il ne veut pas en débattre ici, mais il pense que la commission énergie va s'entretenir avec la Commune au moment opportun pour en discuter.

Le Président lève la séance à 20h40.

Le Président :

Frédy-Daniel Grossen

La Secrétaire :

Lyvia Schertenleib